



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTRE DES ARMÉES

Paris, le 30 septembre 2022

Lancement de la troisième édition des Galons de la BD !

- Les participations aux « Galons de la BD » s'ouvrent ce jour pour la troisième édition du prix de la bande dessinée du ministère des Armées.
- Trois prix récompenseront des créateurs de bandes dessinées traitant du fait militaire, des guerres d'hier et d'aujourd'hui et de toutes natures, des conséquences des conflits, des enjeux de défense ou des armées françaises.
- Pour concourir, les créateurs devront adresser leur(s) ouvrage(s) en version numérique avant le 1^{er} novembre 2022.

Les Galons de la BD se divisent en trois catégories :

- **le Grand Prix** primera un ouvrage dont la thématique générale est liée au fait militaire, aux guerres d'hier et d'aujourd'hui et de toutes natures, ou aux enjeux de défense ;
- **le Prix Histoire** distinguera un ouvrage traitant d'un conflit dans lequel les armées françaises ont été engagées.
- **Le Prix Jeunesse** récompensera un ouvrage traitant d'un sujet lié aux armées, aux conflits de toutes natures, à leurs conséquences, ou aux enjeux de défense, accessible aux plus jeunes et particulièrement conçu à leur intention.

Les éditeurs de chacune des bandes dessinées lauréates bénéficieront d'un soutien promotionnel et publicitaire, et les auteurs d'une dotation financière à hauteur de 6 000 € pour le Grand Prix et 3 000 € pour chacun des deux Prix Histoire et Jeunesse.

Le prix « Les Galons de la BD » est ouvert aux créateurs de bande dessinée âgés de 18 ans au moins et ayant déjà publié à compte d'éditeur pour au moins une publication. Si le thème de l'œuvre doit être lié au fait militaire ou aux enjeux de défense, il peut concerner toutes époques et tous lieux confondus. Tous les styles et tous les genres sont autorisés. Cet ouvrage doit avoir été publié au maximum dans les douze mois précédant la date limite d'envoi des œuvres, par un éditeur francophone.

Le ministère des Armées, deuxième acteur culturel de l'État, est déjà fortement investi dans le secteur de la bande dessinée. Nombre d'ouvrages et de collections portant sur l'environnement ou les faits militaires ont bénéficié du soutien des armées, des aides en amont dans l'écriture proposées par la Mission cinéma et industries créatives (MCIC) de la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DlCoD), la documentation et l'accès aux archives permis par l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD), ou les possibilités de coédition offertes par la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA).

Comment concourir ?

Pour concourir à la troisième édition du prix « Les Galons de la BD », les créateurs devront adresser leur(s) ouvrage(s) en version numérique avant le 1^{er} novembre 2022 à l'adresse suivante : dmca-editions.contact.fct@intradef.gouv.fr

La liste des bandes dessinées sélectionnées pour chacun des prix sera annoncée au plus tard le 10 janvier 2023. Les lauréats seront connus en avril 2023.

Le règlement du concours est à retrouver en cliquant ici.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense

DlCoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15